

L'antisionisme est-il une forme d'antisémitisme

Par **Isidore Beautrelet**, le 27/06/2019 à 08:43

Bonjour

L'Assemblée nationale va se prononcer au mois d'octobre 2019 sur une proposition de résolution visant à reconnaître l'antisionisme comme une forme d'antisémitisme.

<http://www.lefigaro.fr/politique/l-assemblee-se-prononcera-debut-octobre-sur-le-lien-entre-l-antisionisme-et-l-antisemitisme-20190626>

Sur le site LAROUSSE, l'antisionisme est défini comme

[quote]Hostilité à l'existence ou à l'extension de l'État d'Israël. [/quote]

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/antisionisme/4293>

Je pense que ce projet pose plusieurs problèmes tant sur le plan idéologique que sur celui de la liberté d'expression.

- Idéologie d'abord puisque de nombreux juifs refusent cette amalgame. L'historien israélien Shlomo Sand a même écrit une lettre ouverte au Président de la République pour lui rappeler

[quote]que nombre de juifs, ou de descendants de filiation juive se sont toujours opposés au sionisme sans, pour autant, être antisémites

[/quote]

<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/200717/lettre-ouverte-m-le-president-de-la-republique-francaise>

Il existe même une organisation juive ouvertement antisioniste l'UJFP

<https://www.ujfp.org/spip.php?article6938>

-Ensuite au niveau de la liberté d'expression, puisque la définition de l'antisionisme fait débat.

Pour le philosophe Henri Peña-Ruiz

[quote]L'antisionisme ne conteste pas l'existence d'Israël, mais la façon dont ce droit est mis en œuvre au détriment des Palestiniens.[/quote]

https://www.liberation.fr/debats/2019/03/11/antisionisme-et-antisemitisme-un-amalgame-honteux_1714388

Pour l'UFJP :

[quote]

Nous sommes antisionistes parce que nous refusons la séparation des Juifs du reste de l'humanité.

[/quote]

Est-ce que de tels propos pourront à l'avenir être qualifié d'antisémites ?

Quelle définition de l'antisionisme sera retenue ?

Est-ce que l'association Boycott Désinvestissement Sanctions qui prône le boycott des produits israéliens en France sera qualifiée de mouvement antisémite ?

Pour toute ces raisons je pense qu'on ne devrait pas reconnaître l'antisionisme comme une forme d'antisémitisme.

Et vous qu'en pensez vous ?

Par **Dolph13**, le **27/06/2019** à **19:26**

Bonjour,

Cette proposition de loi fait sûrement écho aux évènements antisémites et antisionistes de ce début d'année (insultes des gilets jaunes sur un philosophe juif, boîte au lettre frappée d'une image de Simone Veil détériorée...)

Personnellement, je pense que ce projet de loi de considérer l'antisionisme comme de

l'antisémitisme est un projet qui va trop loin.

En effet, l'Etat d'Israël a été créé en 1948 afin de donner un Etat à la population juive et une sécurité suite au génocide juif des nazis. Toute personne juive peut demander l'asile ou la nationalité Israélienne si elle le désire.

Par conséquent, il est facile de faire le rapprochement juif = Israël et donc juif = sionisme. Du coup, avec ce constat, on pourrait penser que le fait d'être contre Israël serait une forme de haine contre les juifs. Ainsi, on ferait le rapprochement antisémitisme = antisionisme. C'est sûrement sur ce constat que le Parlement se base pour la loi.

Toutefois, il y a pleins de raisons de penser que ces mots ne sont pas synonymes. Mes deux premiers arguments reprennent les vôtres Isidore.

En premier lieu, beaucoup de juifs ne se sentent pas proche d'Israël pour la simple et bonne raison qu'ils sont croyants et ça s'arrête là. Ils ne veulent pas être associés à une forme de communauté Israélienne. Par conséquent, judaïsme et sionisme ne peuvent pas être synonymes et désignent bien deux termes distincts.

Ensuite, le gouvernement israélien mène une terrible guerre contre la Palestine, guerre qui pour moi n'a pas lieu d'exister. Israël a carte blanche pour cesser le feu, faire la paix et reconnaître la Palestine mais il décide d'attaquer l'Etat palestinien pour finalement on ne sait trop quelle raison. C'est pourquoi, beaucoup de personne rejettent le gouvernement israélien. Ces personnes seraient ainsi antisionistes. Pour autant, elles n'ont aucune haine envers les juifs. Ainsi, antisémitisme est différent de antisioniste.

Enfin, si on dit qu'être contre le gouvernement israélien, c'est être antisémite, il faudrait être logique et aussi ajouter dans la loi que le fait d'être contre le gouvernement de l'Arabie Saoudite, c'est être islamophobe et que le fait d'être contre le Brexit, c'est être anti-protestant. Ce mode de raisonnement est absurde. Il y a pleins de raisons pour critiquer un gouvernement d'un Etat d'une religion particulière sans pour autant éprouver de la haine ou de la phobie pour les personnes qui pratiquent ladite religion.

Voilà pourquoi je suis plutôt contre ce projet de loi, surtout que je pense que le Parlement devrait avoir d'autre priorité : les retraites ou la lutte contre le réchauffement climatique par exemple...

Bonne journée

Par Isidore Beautrelet, le 28/06/2019 à 07:37

Bonjour

Effectivement cette proposition est une réaction à toutes les agressions antisémites de ce début d'année (il est notamment fait référence à Finkielkraut).

Je rejoins vos arguments, votre comparaison avec l'Arabie Saoudite qui est excellente !

Quoiqu'il en soit il est important de bien définir ce qu'on entend par antisionisme. Il faut être

honnête, parfois certains mouvements se disent antisionistes mais prônent un discours antisémite.

Je ne sais plus dans quel établissement il y avait eu des inscriptions Israël barré d'une croix gammée. Pour moi on est clairement dans un acte antisémite.

Je pense que l'antisionisme c'est émettre une critique envers l'État d'Israël sans user de termes ou symboles antisémites. Bref on attaque l'État et non le peuple ou la religion.

Par **Dolph13**, le **28/06/2019** à **08:58**

Je vous rejoins sur votre définition d'antisionisme. Elle doit rester propre dans le cadre d'Israël et ne doit pas se mélanger avec la religion juive.

Ainsi, tout propos critiquant Israël ou son gouvernement serait antisioniste et uniquement antisioniste et tout propos discriminatoire à l'encontre des juifs serait antisémite et que antisémite.

Certes, dans certains cas, peut être qu'il sera possible de les confondre mais globalement, je ne pense que ce ne sera pas le cas. Si on reprend votre exemple des inscriptions d'Israël barrées d'une croix gammée, je pense que le juge aura à trancher pour savoir s'il s'agit d'un acte antisioniste ou antisémite (même si comme vous, je pencherais plutôt sur le second cas car les personnes ayant tagué les inscriptions d'Israël éprouvaient sûrement de la haine contre les juifs et souhaitaient sûrement soutenir le génocide juif via l'inscription. Les inscriptions d'Israël sont les seules formes symboliques que ces personnes ont pu trouver pour donner forme à leur haine des juifs).

Par **joaquin**, le **28/06/2019** à **09:01**

Bonjour,

Je suis tout à fait d'accord avec tout ce qui vient d'être dit. Si souhaiter que les palestiniens puissent vivre en paix dans leur pays (et leur futur Etat) sans être continuellement agressés et colonisés par le gouvernement israélien est antisioniste, en effet je le suis, et d'après la nouvelle loi je serai donc antisémite, alors que je n'éprouve aucune haine pour les juifs.

JG

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/06/2019** à **10:38**

@JOAQUIN : Vous avez parfaitement résumé la situation. Les critique envers le

gouvernement israélien pourront éventuellement être analysés comme des propos antisémites.

Pour rappel, c'est la peine de l'article 32 de la Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de presse qui s'appliquera pour les propos tenus en public soit :

[quote]
un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement

[/quote]
Pour les propos non public, on fera application de l'article R.625-8-1 qui prévoit

[quote]
l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe

[/quote]
Qu'on cherche à sanctionner, l'antisémitisme qui se déguise en antisionisme est une bonne chose. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit de deux concepts différents. Si on fait cette assimilation, alors l'Israël deviendra un État que l'on ne pourra pas critiquer. Comme l'a si bien dit DOLPH13 pourquoi ne pas raisonner pareil pour l'islamophobie et la critique de l'Arabie Saoudite ou du Qatar.

Et surtout j'ai très peur que cette amalgame donne de l'eau au moulin des mouvements antisémites notamment à leur théorie infecte du complot juif. Au final, ils pourront attirer des personnes qui à la base étaient simplement antisionistes.

Bref, la meilleure solution est définir juridiquement ce qu'on entend par antisémitisme et par antisionisme. En cas de doute, comme l'a suggéré DOLPH13, on s'en remettra à l'intime conviction du juge.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/07/2019** à **14:09**

Bonjour

Exemple concret : Si je m'insurge contre la situation décrite dans cet article, est-ce que je serais accusé d'antisémitisme

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/israel-commence-la-demolition-de-maisons-palestiniennes-pres-de-jerusalem-20190722>

Par **Isidore Beautrelet**, le 13/12/2019 à 10:06

Bonjour

Et bien ils l'ont fait ! L'Assemblée nationale a voté la proposition de résolution visant à reconnaître l'antisionisme comme une forme d'antisémitisme, malgré un appel de 127 intellectuels juifs à votre contre.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/12/02/appel-de-127-universitaires-juifs-aux-deputes-francais-ne-soutenez-pas-la-proposition-de-resolution-assimilant-l-antisionisme-a-l-antisemitisme_6021348_3232.html?fbclid=IwAR101PqCGt15g7G3ThWJK4LbVVs9dnI7z_OTwzfrhxvMr

Et l'amalgame commence déjà ! Regardez cet article du Parisien

<http://www.leparisien.fr/politique/les-deputes-condamnent-l-antisionisme-03-12-2019-8209341.php>

On peut lire:

[quote]

Les députés condamnent l'antisionisme

Au moment même où le Parlement débattait d'une résolution cruciale, un cimetière juif était profané ce mardi en Alsace, à Westhoffen.

[/quote]

Le journaliste fait un honteux parallèle entre antisionisme est un acte antisémite !

Évidemment les critiques n'ont pas tardé <https://www.marianne.net/debattons/billets/pourquoi-assimiler-l-antisionisme-l-antisemitisme-est-inepte-et-dangereux>

On peut notamment citer le rabbin Gabriel Hagaï qui a écrit une tribune intitulée "Je suis antisioniste" <http://www.ujfp.org/spip.php?article7560&lang=fr>

Cela ne fait que souligner le ridicule de ce texte ! Des personnes de confession juive sont ouvertement antisioniste, seront-elles considérés comme antisémite ?!

Heureusement que pour le moment comme le rappelle le Parisien (voir article cité plus haut), il ne s'agit que d'une proposition résolution, donc aucun aspect contraignant

Par **Yzah**, le 13/12/2019 à 14:55

Bonjour,

[quote]

Cette proposition de loi fait sûrement écho aux événements antisémites et antisionistes de ce début d'année (insultes des gilets jaunes sur un philosophe juif, boîte au lettre frappée d'une

image de Simone Veil détériorée...)

Personnellement, je pense que ce projet de loi de considérer l'antisionisme comme de l'antisémitisme est un projet qui va trop loin. (...)

Par conséquent, il est facile de faire le rapprochement juif = Israël et donc juif = sionisme. Du coup, avec ce constat, on pourrait penser que le fait d'être contre Israël serait une forme de haine contre les juifs. Ainsi, on ferait le rapprochement antisémitisme = antisionisme.

[/quote]

Pour moi, tout est dit. Vous avez l'art de résumer remarquablement bien ma pensée. Un tel texte ne m'étonne pas de ce gouvernement. On mélange politique et religion. Israël se cache derrière son passé pour commettre un certain nombre de violations de droits envers la Palestine.

Il est bien triste qu'un Etat ayant un tel passé commette les mêmes erreurs dont il a été victime.

Par **joaquin**, le **13/12/2019** à **17:01**

Bonjour

Tout a fait d'accord. Et pourquoi alors l'antifascisme ou l'anticommunisme ne seraient pas aussi des délits ?

Joaquin

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/01/2020** à **11:01**

Bonjour

Là c'est le pompon !

[quote]

La négation de l'existence d'Israël comme Etat est un antisémitisme, affirme Macron à Jérusalem

[/quote]

https://www.lemonde.fr/international/article/2020/01/22/crise-au-liban-iran-lutte-contre-l-antisemitisme-les-enjeux-de-la-visite-de-macron-a-jerusalem_6026843_3210.html

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/07/2020** à **12:53**

Bonjour

[quote]

La Cour européenne des droits de l'homme a condamné jeudi 11 juin la France dans [l'affaire des appels au boycottage de produits israéliens](#).

Des militants avaient été condamnés pour incitation à la discrimination économique envers des personnes en raison de leur appartenance à une nation. Cette décision, très attendue, vient contredire la jurisprudence de la Cour de cassation.

[/quote]

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/11/la-cedh-condamne-la-france-dans-l-affaire-des-appels-au-boycottage-de-produits-israeliens_6042493_3224.html

Ainsi, pour la CEDH, l'appel au boycott des produits israéliens relèvent de la liberté d'expression et de manifester.

Mais comme je l'indiquais dans premier message, avec la volonté de faire de l'antisionisme une forme d'antisémitisme, on peut craindre que ces actes soient finalement considérés comme étant antisémites.

J'ose espérer que la CEDH continuera à faire prospérer la liberté d'expression !

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/05/2021 à 14:34**

Bonjour

Le sujet est malheureusement de nouveau d'actualité.

Le ministre de l'intérieur pour justifier l'interdiction des manifestations pro palestinienne déclare :

[quote]

"Il ne peut pas y avoir de manifestation de haine ou de manifestation antisémite"

[/quote]

https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/israel-palestine/video-interdiction-des-manifestations-en-lien-avec-le-conflit-israel-palestine-ce-conflit-ne-doit-pas-s-exporter-sur-le-territoire-national-estime-gerald-darmanin_4623633.html

Encore une fois c'est un honteux amalgame entre antisémitisme et antisionisme.

EDIT : Malheureusement vu qu'en France certains mouvements pro palestinien baignent dans le fondamentalisme islamique, on ne peut qu'arriver à cet amalgame.